



## **FORMULAIRE DE CANDIDATURE D'ACQUISITION LOTISSEMENT COMMUNAL HEOL AR VRO**

### **Dossier et justificatifs à retourner**

**par dépôt sous pli cacheté en mairie contre remise d'un accusé de réception.**

Ce dossier de candidature s'adresse à tous, et s'inscrit dans le cadre d'une accession à la propriété d'une résidence principale. Les modalités de commercialisation des 20 lots en accession libre du lotissement communal «Heol Ar Vro » ont été adoptées par délibération n° 2023/029 du Conseil municipal en date du 26 juin 2023

Acheter un lot dans un lotissement communal implique de respecter les règles pré-établies qui s'imposeront aux futures constructions et le cas échéant aux conditions de leur revente (clause anti-spéculative). Ces règles figurent au « Règlement de lotissement » et au « Plan de composition », documents téléchargeables sur [www.confortmeilars.fr](http://www.confortmeilars.fr). Avant tout achat, il convient de bien vérifier l'adhésion à ces règles qui ne pourront pas être contestées par la suite.

## 1 – IDENTITÉ DU (DES) DEMANDEUR(S)

	DEMANDEUR	CO-DEMANDEUR
<b>Nom</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Date de naissance</b>		
<b>Adresse actuelle</b>		
<b>Statut</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Locataire</li> <li>• Propriétaire</li> <li>• Occupant à titre gratuit</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Tél domicile ou portable</b>		
<b>E-Mail</b>		
<b>Lien avec la commune de Confort-Meilars</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domicile</li> <li>• Attache familiale</li> <li>• Situation professionnelle (préciser le lieu de travail)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

## 2 – COMPOSITION DU FOYER

Personne seule

Couple

Nombre d'enfants : .....

Age des enfants : .....

## 3 - TERRAINS

Choix de la parcelle de terrain du hameau «Heol Ar Vro», dans l'ordre de priorité suivant :

Lot souhaité	Priorité
.....	1
.....	2
.....	3

#### **4- PIÈCES JUSTIFICATIVES**

Le dossier de candidature ne sera étudié que si celui-ci est complet et composé des pièces suivantes :

- Le présent formulaire de candidature à l'acquisition dûment complété
- La déclaration sur l'honneur, dûment signée
- La copie de la pièce d'identité du ou des demandeur(s)
- La copie des pièces d'identité du ou des enfant(s) ou copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement à titre gratuit pour le ou les demandeur(s)
- Un plan de financement et les garanties bancaires associées pour attester de la capacité d'achat du terrain
- Le justificatif du lien avec la commune : facture, quittance de loyer, lien de parenté (sans justificatif, aucun point ne sera attribué pour le critère correspondant).

#### **5- CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

L'attribution des lots sera effectuée par ordre d'arrivée. Les candidats non attributaires seront inscrits sur une liste d'attente.

Les informations personnelles présentement recueillies font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des réservations des lots du lotissement «Heol Ar Vro ». Elles sont destinées à usage exclusif du service Urbanisme de la commune.

#### **DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Le (ou les) candidat(s) déclare(nt) (cocher les cases)

- Faire acte de candidature à l'acquisition d'un terrain communal sur Confort-Meilars,
- Avoir pris connaissance des conditions d'attribution des lots, de la procédure suivie dans le cas où le nombre de postulants retenus serait supérieur au nombre de lots disponibles et accepter le résultat sans réserve,
- Avoir pris connaissance, sur le site internet de la commune [www.confortmeilars.fr](http://www.confortmeilars.fr) du plan de composition, du règlement du lotissement et s'engager à les accepter et les respecter,
- Avoir pris connaissance de la clause anti-spéculative qui s'applique en cas de revente de lot,
- Attester de la véracité des informations transmises,
- S'engager, s'il(ils) doit(vent) renoncer, à prévenir la municipalité dans les meilleurs délais.

Date de la demande .....

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus.

#### **SIGNATURE OBLIGATOIRE DE TOUS LES PORTEURS DU PROJET**

Signature (s) :

